



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 16 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf et le seize avril à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

PRESENTS : MM BARDOU - COMBET - CURETTI - FAGUET - FOURES - TACCONE - VIALA D. - VERNHES - MMES BATUT - DURIS - FADDI - FRANCES - GILBERT - KAZIMIERCZAK - RABOU - TAILLANDIER - MM ALBA - ALBERT - BARBARO - BARBERA - BONNET - BOUTIE - BRESSOLLES - CASTAGNE - COLOMBIER - DELOUVRIER - GALZIN - LENCOU - SEGUR - VANDENDRIESSCHE - VIALA B. - VICENTE.

M. Olivier DUVAL a donné procuration à Mme Catherine RABOU.

N° 2019/42

Objet : Approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2018 de la Communauté de Communes du Lautrécois - Pays d'Agout (Budget Principal et Budgets Annexes : Ordures Ménagères, Voirie, Office de Tourisme, Crèches, ALSH, Aquaval)
(Annule partiellement la délibération n°2019/43 du 19 mars 2019)

Le Président ayant exposé,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Compte Administratif reprend l'ensemble des opérations du Budget Primitif et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances de la Communauté de Communes de l'exercice 2018.

Monsieur le Président informe les membres de l'Assemblée de la nécessité de corriger les comptes administratifs du Budget Principal et de 6 Budgets Annexes (Ordures Ménagères, Voirie, Office de Tourisme, Crèches, ALSH, Aquaval) votés lors de la séance du conseil du 19 mars dernier.

En effet, une modification doit être apportée au niveau des restes à réaliser de ces différents Budgets.

Monsieur le Président indique aussi que les autres Budgets Annexes et l'ERRD 2018 de l'EHPAD La Grèze ne sont pas concernés par ces modifications et restent approuvés conformément à la délibération du 19 mars 2019.

Les opérations de l'exercice 2018 font ressortir les résultats suivants :

BUDGET PRINCIPAL

Envoyé en préfecture le 19/04/2019
Reçu en préfecture le 19/04/2019
Affiché le 19/04/2019
ID : 081-200034056-20190416-D2019_42-DE

Les résultats sont arrêtés comme suit :

INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement :	1 533 525,10
Recettes d'investissement :	143 491,75
Résultat d'investissement de l'exercice :	- 1 390 033,35
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1) :	- 1 670 988,26

FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement :	3 498 384,85
Recettes de fonctionnement :	3 573 103,81
Résultat de fonctionnement de l'exercice :	74 718,96
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1) :	2 076 317,08

BUDGET ORDURES MENAGERES

Les résultats sont arrêtés comme suit :

INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement :	82 267,64
Recettes d'investissement :	138 258,82
Résultat d'investissement de l'exercice :	55 991,18
Résultat d'investissement de clôture (qui tient compte du résultat N-1) :	- 120 423,76

FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement :	1 428 504,50
Recettes de fonctionnement :	1 204 077,66
Résultat de fonctionnement de l'exercice :	- 224 426,84
Résultat de fonctionnement de clôture (qui tient compte du résultat N-1) :	505 918,79

BUDGET VOIRIE

Les résultats sont arrêtés comme suit :

INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement :	877 070,04
Recettes d'investissement :	409 260,59
Résultat d'investissement de l'exercice :	- 467 809,45
Résultat d'investissement de clôture (qui tient compte du résultat N-1) :	- 760 987,72

FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement :	875 294,97
Recettes de fonctionnement :	1 352 619,69
Résultat de fonctionnement de l'exercice :	477 324,72
Résultat de fonctionnement de clôture (qui tient compte du résultat N-1) :	814 967,92

BUDGET OFFICE DE TOURISME

Les résultats sont arrêtés comme suit :

INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement :	23 425,78
Recettes d'investissement :	6 090,34
Résultat d'investissement de l'exercice :	- 17 335,44
Résultat d'investissement de clôture (qui tient compte du résultat N-1) :	- 17 288,27

FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement :	126 572,14
Recettes de fonctionnement :	250 745,13
Résultat de fonctionnement de l'exercice :	124 172,99
Résultat de fonctionnement de clôture (qui tient compte du résultat N-1) :	179 227,23

BUDGET CRECHES

Les résultats sont arrêtés comme suit :

INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement :	22 707,78
Recettes d'investissement :	16 358,93
Résultat d'investissement de l'exercice :	- 6 348,85
Résultat d'investissement de clôture (qui tient compte du résultat N-1) :	- 20 350,21

FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement :	581 083,53
Recettes de fonctionnement :	600 053,09
Résultat de fonctionnement de l'exercice :	18 969,56
Résultat de fonctionnement de clôture (qui tient compte du résultat N-1) :	67 996,46

BUDGET ALSH

Les résultats sont arrêtés comme suit :

INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement :	3 212,03
Recettes d'investissement :	5 958,60
Résultat d'investissement de l'exercice :	2 746,57
Résultat d'investissement de clôture (qui tient compte du résultat N-1) :	6 181,24

FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement :	118 605,17
Recettes de fonctionnement :	118 390,73
Résultat de fonctionnement de l'exercice :	- 214,44
Résultat de fonctionnement de clôture (qui tient compte du résultat N-1) :	687,70

BUDGET AQUAVAL

Les résultats sont arrêtés comme suit :

INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement :	154 116,23
Recettes d'investissement :	56 150,49
Résultat d'investissement de l'exercice :	- 97 965,74
Résultat d'investissement de clôture (qui tient compte du résultat N-1) :	- 846 842,04

FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement :	237 696,88
Recettes de fonctionnement :	290 945,56
Résultat de fonctionnement de l'exercice :	53 248,68
Résultat de fonctionnement de clôture (qui tient compte du résultat N-1) :	927 274,36

Il est proposé aux membres du Conseil de Communauté d'approuver le Compte de Gestion 2018 du receveur et le Compte Administratif 2018 des différents Budgets détaillés ci-dessus.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (le Président n'ayant pas pris part au vote conformément au Code Général des Collectivités Territoriales) le Conseil de la Communauté :

- approuve le Compte de Gestion 2018 du receveur, sous réserve du visa du Directeur Départemental des Finances Publiques,
- approuve le Compte Administratif 2018 de la Communauté de Communes du Lautrécois-Pays d'Agout : Budget Principal et six Budgets Annexes (Ordures Ménagères, Voirie, Office de Tourisme, Crèches, ALSH, Aquaaval)
- déclare toutes les opérations de l'exercice 2018 définitivement closes,
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture le 19 avril 2019.



Le Président,

Raymond GARDELLE

